

# POUBELLE, L'AVIS !

En ces temps pour le moins agité au sein des différents hôpitaux de l'AP-HP, Martin HIRSCH vient de recevoir un soutien d'un allié pour le moins inattendu, celui de la commission médicale d'établissement central (CME) de l'AP-HP.

Cette instance s'était réunie le 12 mai 2015, pour notamment émettre en avis à propos du projet portant sur la réforme de l'organisation du temps de travail à l'AP-HP !

Selon Loïc CAPRON, son président, la CME a apporté « un soutien global » au directeur général dans sa volonté de remettre en cause le protocole d'accord sur la réduction du temps de travail qui avait été signé en 2002.

Première anomalie, il est à noter que la CME est la seule instance de l'AP-HP à être informée sur le projet de Martin HIRSCH.

A ce jour, le Comité technique d'Etablissement central (CTEC) et le Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de

travail central (CHSCT) n'ont pas fait l'objet de la même procédure.

Peut-être parce que justement ce projet est un document de travail provisoire, qui sera au centre des prochaines négociations avec les organisations syndicales. Alors pourquoi solliciter de manière aussi précipitée les médecins de la CME ?

Pour recevoir leur bénédiction ? Alors mission réussie !

Ensuite, on ne peut s'empêcher de sourire à voir messieurs HIRSCH et CAPRON, qui s'étaient tant déchirés sur le dossier de l'Hôtel Dieu, y compris par médias interposés, se réconcilier soudainement sur le dos des personnels paramédicaux.

Monsieur CAPRON serait beaucoup plus inspiré de s'occuper de mettre en place la nouvelle organisation du travail s'agissant des internes en médecine.

En effet, depuis le 1<sup>er</sup> mai 2015, ces personnels peuvent se

prévaloir du bénéfice d'un repos supplémentaire après avoir effectué leur garde.

Ceci grâce à la commission européenne qui a produit une mise en demeure auprès de l'Etat français, qui s'est retrouvé obligé de prendre des dispositions réglementaires.

Ainsi, la réduction du temps de travail dépasse non seulement les catégories professionnelles mais également les Etats.

Voilà qui aura dû inspirer les membres de la CME pour soutenir non pas le projet d'un homme seul, mais leurs collègues paramédicaux qui eux, leur apportent au quotidien, leur savoir et leur expérience.

Les assemblées générales qui ont eu lieu dans les différents établissements de notre institution, démontrent que les personnels paramédicaux se mobilisent et **n'entendent pas être les dindons de la farce, d'une entente entre Messieurs HIRSCH et CAPRON !**

**Rassemblement pour le retrait  
du projet de réforme de l'organisation du travail**  
**Jeudi 21 mai 11h devant le siège de l'AP-HP**  
3, av. Victoria - Paris 4 (métro : Hôtel de Ville / Chatelet)